



REGION DE SAINT-LOUIS
 DEPARTEMENT DE PODOR
 COMMUNE DE PODOR

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 Un Peuple – Un But – Une Foi

N° 0007

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE MARIAGE

Par jugement d'autorisation de mariage n° 06 en data du vingt quatre

Cai mil neuf cent quatre vingt seize

Du Tribunal départemental de Podor (SENEGAL) a déclaré que le nommé Abou Alpha BA
 né le 12 Février 1969 à Walalde enseignant domicile Podor fils
 de Thierno Amadou et de Mariata Seydi BA
 Avec la nommée Mariata BA née le 23 Décembre 1980 à Madina

Hdiathie ménagère domicile Podor fille de Abdoulaye
Seydi et de Halla BA
 Ont contracté mariage à Podor le 22 Août 1994

La dote fixée à Trois mille francs

Et que l'époux susnommé déclare opter pour la Polygamie

Les époux ont opté pour la séparation des biens
 Transcrit le 24 Mai 1996 sous le n° 0007 par nous

Taifoue Ibra Wane, Maire Officier de l'état-civil de la
 commune de Podor.

Pour Extrait certifié conforme



Podor, le 10 JUN 2022
 L'Officier d'Etat-Civile

Assane Yeba MBODJI